

P-V DE LA REUNION DU 29 septembre 2009

REUNION DU COMITE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES INSTALLATIONS NUCLEAIRES DE FLEURUS-FARCIENNES.

Présents :

*Madame Muriel GLAUDE, Responsable du Département Environnement Province du Hainaut et **Présidente du Comité.***

Autorités communales :

Monsieur Francis PIEDFORT, Echevin de l'Environnement Ville de Fleurus ;

Monsieur Christian COURTOY, Conseiller communal Ville de Fleurus ;

Représentants du site nucléaire :

Monsieur Vincent LUYCKX, General Manager Sterigenics S.A. ;

Monsieur Michel BOLAND, Communication Manager IRE ;

Monsieur Jean-Michel VANDERHOFSTADT, Directeur Général IRE ;

Monsieur François DESMEDT, Directeur Transrad ;

Monsieur Philippe DAMHAUT, Directeur Isotopes Médicaux MDS Nordion ;

Monsieur Yves NIELS, Communication assistant Manager IRE ;

Monsieur Guy STRYKERS, EHS Manager MDS NORDION ;

Monsieur Rick BECKMANS, Director EHS Nuclear Compliance MDS NORDION.

Autorités provinciales :

Monsieur Bruno ZORZI, Attaché au Cabinet du Gouverneur de la Province du Hainaut ;

Monsieur Michaël GEMENNE, Représentant du Gouvernement Provincial de Namur.

Représentant de la population :

Monsieur Gian-Carlo TOMASI, Riverain Farciennes ;

Représentants d'Associations actives dans l'information :

Madame Elisabeth DECLEVE, Vie Féminine ;

Madame Christiane VASSART, Ligue des Familles ;

Monsieur Rudy PERES, Groupe Action Locale de Fleurus.

Autres :

Madame Béatrice Mangelschotz, Infirmière sociale représentant le Secrétariat du Bourgmestre de la Ville de Fleurus ;

Monsieur Michel WANET, Responsable du service Communication de la Ville de Fleurus ;

Monsieur Roger LORENT, Fonctionnaire Planu Farciennes.

Excusés :

Monsieur Jean-Luc BORREMANS, Bourgmestre de la Ville de Fleurus ;

Monsieur Hugues BAYET, Bourgmestre de la Ville de Farciennes.

Monsieur Bernard BARBIAUX, Communicateur Ville de Farciennes ;

Monsieur Albert SCHLEIPER, Président de l'Association Farciennes + ;

Monsieur Eric PONLOT, Chef de Bureau Ville de Fleurus ;

Observateur :

Monsieur Gabriele SAPOROSI, Comité de Vigilance Fleurus-Farciennes.

Madame GLAUDE ouvre la séance. Elle remercie les personnes présentes à cette réunion, l'IRE pour son bon accueil et souligne la participation de nouveaux membres.

Premier point :

Approbation du PV de la réunion du 24 juin 2009. Aucune remarque n'est formulée, le PV est donc approuvé.

Deuxième point :

Présentation des représentants des associations non présentes à la première réunion et leurs attentes.

Madame DECLEVE représente Vie Féminine qui est un mouvement créé par et pour les femmes.

Au sein de ce large réseau féministe s'organisent diverses activités, des services, des formations, des actions de sensibilisation... Des revendications politiques sont aussi formulées et portées collectivement. C'est comme cela que lors de l'incident survenu à l'IRE en 2008, ce mouvement a interpellé les différents pouvoirs, a entamé une réflexion avec les femmes et a fait un communiqué de presse en partenariat avec le MOC.

Les attentes :

Mieux comprendre le monde du nucléaire, de la radioactivité ;

Assurer un suivi et relais auprès des membres du mouvement.

Monsieur PERES représente le Groupe d'Action locale de Fleurus qui a pour objectif d'inciter et d'aider les acteurs à réfléchir et à agir sur le potentiel de leur territoire dans une perspective à plus long terme, par la mise en place des stratégies intégrées et des projets de développement durable (éducation permanente).

Les attentes :

Assurer un relais en apportant des réponses aux interpellations des membres du groupe.

Monsieur SAPOROSI représente le Comité de Vigilance Fleurus-Farciennes en tant qu'observateur. Le Comité se bat pour un développement durable et lutte contre les atteintes à l'environnement. Son action vise à faire intégrer l'environnement dans toutes les politiques sectorielles, à côté des dimensions sociale, économique et culturelle, notamment en faisant en sorte que l'environnement soit davantage inclus dans les textes légaux et les choix politiques. Ce comité est composé d'une équipe qui développe en permanence son expertise critique, organise la surveillance et le contrôle

par des canaux non traditionnels, considère la pollution nucléaire par rapport aux habitants.

Les attentes :

Obtenir des informations sincères quant à la sécurité de la population.

Les entreprises nucléaires se soucient-elles plus de leur production que du bien-être de la population ?

Le site est-il implanté dans une zone habilitée à recevoir ce type d'entreprise ?

Madame GLAUDE confirme que l'objectif de ce comité est de créer un climat de confiance et de transparence. Ce climat ne pourra s'instaurer que petit à petit en apprenant à nous connaître.

Monsieur PERES s'inquiète de la non représentativité, au sein de ce comité, des syndicats des travailleurs oeuvrant au sein des entreprises nucléaires. Il trouve que cela pourrait être une très bonne chose.

Madame GLAUDE déplore toujours l'absence d'un représentant des autres entreprises du zoning hors secteur nucléaire.

Monsieur ZORZI souligne que Monsieur NINANE, Officier-Chef du Service Incendie de la Ville de Fleurus, pourrait peut-être intervenir auprès d'IGRETEC pour remédier à cela.

Madame VASSART représente la Ligue des Familles qui développe des actions en mouvement comme porter des propositions auprès des pouvoirs publics, d'acteurs économiques, avec des associations. L'objectif de la ligue est de promouvoir les intérêts communs des familles.

Les attentes :

Assurer un relais entre les familles et le Comité.

Troisième point :

Présentation des activités des différentes installations nucléaires du zoning de Fleurus-Farciennes.

Présentation de l'IRE par Monsieur VANDERHOFSTADT

Voir Powerpoint.

Présentation de STERIGENICS par Monsieur LUYCKX

Voir Powerpoint.

Monsieur PIEDFORT s'inquiète de « Comment l'eau de la piscine qui protège le cobalt radioactif est évacuée ? »

Si l'eau doit être évacuée, situation exceptionnelle, celle-ci sera évacuée à l'aide d'une pompe par manipulation humaine. Cette eau sera récoltée dans une cuve et analysée. Après différents contrôles et sur base d'une autorisation, l'eau est rejetée dans l'égout.

Présentation de MDS NORDION par Monsieur DAMHAUT

Voir Powerpoint.

Présentation de TRANSRAD par Monsieur DESMEDT

TRANSRAD a pour mission le transport et l'expédition de matériel radioactif pour les implantations à caractère nucléaire par tous les moyens de transport (route, air, chemin de fer et mer). Il y a, grosso modo, 12 transports par mois.

Les chauffeurs sont spécialement formés pour le transport de matières radioactives et sont reconnus en tant que tels par les Autorités compétentes. Ils suivent également une formation de « conduite défensive » annuelle. Par sécurité, chaque camion dispose de deux chauffeurs.

Les camions sont spécialement conçus pour le transport de tous les types de matériaux radioactifs. Tous les véhicules sont équipés d'un téléphone mobile et de nombreux camions sont pourvus d'un système de traçabilité par satellite et de serrure électronique, tous les itinéraires empruntés font l'objet d'autorisations.

Les camions ne sont pas autorisés à dépasser une certaine vitesse (mécanisme qui régule la vitesse).

Les domaines d'activités sont essentiellement les transports de cibles irradiées des trois réacteurs (France-Belgique-Hollande) vers l'IRE.

Le transport doit être rapide (66 heures de durée de vie). Les transports se font parfois de nuit.

Depuis 1988, il n'y a jamais eu d'accident, souligne Monsieur DESMEDT.

Quelles précautions a-t-on pris en cas d'accident ?

Les cibles sont protégées par des emballages spéciaux, décontaminés et vérifiés.

Les conteneurs sont numérotés, agréés et testés avant chaque usage.

En cas de météo difficile, les camions ne peuvent pas circuler (verglas, visibilité inférieure à 200 mètres).

Monsieur PIEDFORT se demande si les Villes sont averties des transports ? Il semblerait que ce n'est pas toujours le cas. Les territoires traversés devraient être avertis.

Monsieur PIEDFORT s'estime content de la présentation réalisée par les entreprises. Même si les informations avaient un caractère commercial, l'aspect industriel était très intéressant et d'utilité publique.

Quatrième point :

Présentation des plans d'urgence et de leurs principes de fonctionnement par Monsieur ZORZI.

Voir powerpoint.

Le schéma est très complexe d'où les difficultés éprouvées par les autorités locales en cas de crise. D'où la gestion des incidents confiée à l'Agence Fédérale du Contrôle Nucléaire, dont le siège est à Bruxelles, agissant sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur. Ensuite, un comité de crise « gère la manœuvre », prend les décisions et l'autorité locale exécute.

C'est une cellule de communication unique qui vérifie l'importance de l'incident ou de l'accident.

En août 2008, souci de communication, dysfonctionnement(s).

Suggestion

Inviter l'AFCN à la prochaine réunion du Comité d'accompagnement.

Inviter l'AFSCA.

Inviter les Bourgmestres des communes avoisinantes.

Divers

Madame MANGELSCHOTZ interroge Madame GLAUDE sur la possibilité d'inviter les mandataires suppléants. Madame GLAUDE confirme que les mandataires suppléants peuvent participer aux réunions du Comité.

A la demande de Monsieur WANET, le Comité convient que les procès-verbaux des réunions, après approbation, soient portés à la connaissance des populations par le biais des administrations communales.

La prochaine réunion est fixée au **26 janvier 2010 à 18 heures dans les locaux de l'Administration communale de Farciennes.**

Vos remarques et commentaires sont attendus pour le 04 janvier 2010 au plus tard.

Ordre du jour :

Présentation de l'AFCN.

Madame GLAUDE lève la séance.